

Ce que l'on entend sur les éoliennes

Au cours de cette enquête, qui a été l'occasion de nombreux échanges, nous avons été frappés d'entendre partout, de la part d'interlocuteurs peu favorables aux éoliennes, les mêmes arguments à leur propos. Qu'en est-il ?

Elles coûtent trop cher

Effectivement, les premières générations d'éoliennes ont été fortement soutenues par l'argent public. Ces subventions pèsent d'ailleurs encore lourd dans la taxe CSPE que tous les ménages paient via leur facture d'électricité. Depuis, en raison du développement massif de l'éolien hors de nos frontières, ses prix ont chuté. Le mégawattheure (MWh) est tombé à 60 € pour l'éolien terrestre. À titre de comparaison, l'électricité nucléaire de l'EPR de Flamanville coûtera autour de 110 € le MWh, selon la Cour des comptes.

Elles tournent par intermittence : ça ne sert à rien

Leur intermittence n'est pas un problème. Que ce soit le photovoltaïque, l'hydraulique, l'éolien ou le nucléaire, toutes les énergies productrices d'électricité sont complémentaires. Aucune ne fonctionne en permanence, pas même le nucléaire. Cet hiver, 16 réacteurs étaient à l'arrêt.

Elles produisent peu

Ce n'est pas ce que disent les chiffres. Les éoliennes situées dans les Hauts-de-France ont fourni 24,6 % de la consommation régionale d'électricité en 2020, celles du Grand Est voisin, 22,6 %. Par ailleurs, elles produisent plus en hiver qu'en été... lorsque les besoins d'électricité sont à leur maximum.

Elles font du bruit

En effet, les éoliennes émettent un bruit de fond, dû à des vibrations et au souffle du vent dans les pales. Mais, à la distance minimale de 500 mètres, il est inférieur à 35 décibels. C'est faible et souvent couvert par celui du vent. Dans certaines configurations, il reste néanmoins perceptible. S'il est gênant, l'exploitant doit brider ses éoliennes.

Elles émettent des ondes dangereuses pour la santé

Les éoliennes génèrent des infrasons, « qui ne dépassent pas les seuils d'audibilité », conclut l'Agence de sécurité sanitaire de l'alimentation et de l'environnement (Anses), après avoir fait réaliser des mesures de bruit à proximité de parcs. Ces résultats « ne justifient ni de modifier les valeurs d'exposition au bruit existantes, ni d'introduire des limites spécifiques aux infrasons et basses fréquences sonores », ajoute-t-elle.

Elles ruinent la valeur des maisons

Il n'existe, à ce jour, aucune étude récente sur la question en France, l'Agence de transition écologique (Ademe) y travaille. Sa publication est très attendue. Selon la Fnaim, premier syndicat des professionnels de l'immobilier, « le sujet est délicat car, s'il y avait un impact, il serait assez faible et, pour l'identifier, il conviendrait d'enlever de l'analyse tous les autres impacts plus importants sur les prix de la pierre ».

Elles ne se recyclent pas

93 % du poids d'une éolienne se recycle entièrement. Seules les pales, composées de matériaux composites, posent encore problème. Actuellement, elles sont broyées et utilisées comme combustible.

Elles tuent les oiseaux

« Les éoliennes tuent, en moyenne, sept oiseaux par an », explique Geoffroy Marx, responsable énergies renouvelables et biodiversité à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), avec de très fortes disparités d'un parc à l'autre. Les plus anciens ont parfois été implantés dans des zones à fort risque pour les rapaces. Depuis, la situation s'améliore avec des études d'impact approfondies et des suivis de mortalité, qui permettent d'agir en cas de problème. Lorsque l'activité des chauves-souris est importante, on peut, par exemple, arrêter les pales pour éviter la mortalité. Toutefois, les éoliennes étant de plus en plus grandes, on continue à surveiller de près leurs impacts. »

Elles défigurent le paysage

D'après le sondage Harris Interactive de l'automne dernier (lire l'article principal), 67 % des moins de 35 ans jugent les éoliennes « plutôt belles » ou « très belles », tandis que 55 % des plus de 65 ans les trouvent « plutôt laides », voire « très laides ». C'est ce qu'on appelle un conflit de générations !

Elles vont couvrir la France

D'ici à 2050, y compris en passant à 100 % d'énergies renouvelables, la France comptera moins d'éoliennes que l'Allemagne actuellement. En effet, pour une puissance donnée, il en faut de moins en moins. Dans l'Aude, par exemple, sur la commune de Sigean, un parc de 15 turbines, soit 8,8 mégawatts (MW), en fonctionnement depuis les années 1990, laissera place à un nouveau site de seulement 10 mâts, soit une capacité de 30 MW. ♦